

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
9 avril 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 6 avril 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une note verbale datée du 24 mars 2020 par laquelle la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies a transmis le rapport sur les actions menées du 15 décembre 2019 au 1^{er} mars 2020 par les forces françaises en soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António **Guterres**



Annexe

[Original : français]

La Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au bureau du Secrétaire général du Secrétariat des Nations Unies et a l'honneur de lui faire part de ce qui suit.

En application des paragraphes 42 et 64 de la résolution [2480 \(2019\)](#) du 28 juin 2019 du Conseil de sécurité, la France prie le Secrétariat de trouver ci-joint le rapport sur les actions menées du 15 décembre 2019 au 1^{er} mars 2020 par les forces françaises en soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (voir pièce jointe).

La Mission permanente de la France auprès des Nations Unies serait reconnaissante au Secrétaire général de bien vouloir porter ce rapport à la connaissance des membres du Conseil de sécurité.

Pièce jointe

[Original : anglais et français]

Rapport n° 27 concernant le soutien opérationnel des forces françaises au profit de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, du 15 décembre 2019 au 1^{er} mars 2020

Références :

- Résolution [2480 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité, du 28 juin 2019 (par. 42 et 64) ;
- Arrangement technique de coopération et d'assistance entre le Département des opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies et le Ministère français des armées du 26 mars 2015.

Ce vingt-septième rapport synthétise l'appui apporté par les forces françaises à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) du 15 décembre 2019 au 1^{er} mars 2020.

Le soutien opérationnel de la force Barkhane à la MINUSMA a pris la forme des actions suivantes au cours de la période couverte par le présent rapport.

1. Conduite des opérations

Néant.

2. Renseignement

Dans le domaine du renseignement, la force Barkhane a fourni un point de situation hebdomadaire ainsi qu'une quarantaine de documents renseignement par mois.

La force a fourni un appui renseignement, notamment en diffusant des documents sur la neutralisation d'engins explosifs improvisés issus du laboratoire d'exploitation contre les engins explosifs improvisés (CIEL), des produits d'analyse du J2 ou encore des retours d'expérience d'opérations.

3. Génie

Génie aéronautique

Le détachement du génie de l'air français (25^e régiment du génie de l'air) assure, sous lettre d'attribution de la MINUSMA, le maintien en condition opérationnelle de la plateforme aéronautique de Gao.

Le détachement du génie de l'air français (25^e régiment du génie de l'air) assure le mentorat du détachement de la MINUSMA de Tessalit pour l'entretien des terrains sommaires.

L'officier génie aéronautique de la branche génie du poste de commandement interarmées de théâtre assure le suivi du projet de création d'une piste d'aviation à Kidal (Mali). Le 25^e régiment du génie de l'air a fourni une équipe spécialisée en neutralisation des explosifs et munitions pour la phase d'analyse pyrotechnique et la décontamination du site de la future piste.

Lutte contre les engins explosifs improvisés

Les échanges quasi quotidiens en matière de lutte contre les engins explosifs improvisés se poursuivent entre le Service de la lutte antimines et l'officier Barkhane

chargé de la lutte contre de tels engins (fiches détaillées pour chaque incident se rapportant aux engins explosifs improvisés ; état hebdomadaire des événements liés à de tels engins au Mali ; échange ponctuel d'analyses).

L'équipe spécialisée en « weapons intelligence » et le laboratoire CIEL participent à une réunion hebdomadaire d'échange d'informations avec les spécialistes de la lutte contre les engins explosifs improvisés de la MINUSMA à Gao, notamment avec les équipes correspondantes allemandes ainsi que le Service de la lutte antimines. Un très bon dialogue a conduit à un échange d'informations et de ressources sur les différents cas traités par les équipes, en commun ou non.

4. Logistique

Depuis le 15 décembre 2019, Barkhane a transporté 741 personnes et 3 082 kg de fret au profit de la MINUSMA, pour un total de 277 heures de vol.

5. Santé

Les services médicaux rôle 1 et rôle 2 de la force Barkhane sont en mesure d'appuyer la MINUSMA en cas d'afflux de blessés ou de situation exceptionnelle. Des accords bilatéraux permettent à certaines nations engagées au sein de la MINUSMA de bénéficier de consultations courantes ou en urgence, de soins paramédicaux, de consultations dentaires ainsi que d'interventions chirurgicales. Ces prises en charge ont été réalisées exclusivement au service médical rôle 2 de Gao et se répartissent comme suit :

- 1 intervention chirurgicale (chirurgie viscérale)
 - 4 prises en charge de blessés de guerre (dont 3 blessés belges atteints par des engins explosifs improvisés, sur deux événements)
 - 2 hospitalisations
 - 486 soins paramédicaux
 - 12 consultations spécialisées
 - 24 examens radiographiques
 - 5 examens biologiques
 - 25 consultations dentaires.
-